

# Mon petit

# Partenaire

Bulletin d'information de COSMOSS -9 mois à 30 ans de La Matapédia

**NOUVEAU**



À l'aube de nos 15 ans d'existence, notre logo évolue et porte un message qui témoigne de nos réalisations et de nos ambitions pour l'épanouissement des enfants et des jeunes!

Le slogan qui sera maintenant associé à la Démarche COSMOSS est « Pour que chaque jeune développe son potentiel ». Il vise à positionner notre intention auprès de nos clientèles.

Voici les objectifs de notre stratégie régionale :

- développer la notoriété de COSMOSS auprès des décideurs et du grand public;
- mieux faire connaître l'offre de service auprès des jeunes et des familles;
- influencer l'adoption de pratiques porteuses que nous expérimentons dans notre communauté.

## Le Mois des familles

Depuis les 8 dernières années, les partenaires proposent des activités dans le cadre de la « Semaine québécoise des familles » à la mi-mai. Encore cette année, **les activités seront offertes sur un mois, soit du 12 mai au 17 juin**. Nous souhaitons ainsi faciliter le travail des partenaires et en faire profiter les familles matapédiennes.

### Subvention :

Si votre événement répond aux 3 critères suivants :

- Impliquer plusieurs partenaires (ex.: collaboration de la municipalité, du service de loisirs, d'organismes communautaires, de clubs sociaux, etc.);
- L'événement inclut des activités familiales : parents et enfants, grands-parents et petits-enfants;
- Avoir un repas ou une collation santé (s'il y a lieu);

Vous serez admissible à une subvention d'un maximum de 300\$ si vous faites partie des 10 premiers formulaires reçus. Suite à votre activité, le formulaire «Retour sur les activités» vous sera envoyé. Celui-ci fait le bilan de votre événement. Une fois complété et retourné à l'agente COSMOSS, vous recevrez votre subvention.

### Publicité :

En vous inscrivant, vos activités seront automatiquement publicisées à l'intérieur d'une programmation et distribuées aux familles de la région par différents moyens et réseaux de distribution.

**J'inscris mon événement avant le 27 avril ICI**

## À NE PAS MANQUER : POUR VOS ORGANISATIONS

### Être parent version numérique

#### Présentation gratuite

Par l'Agente en prévention et promotion de la santé du CISSS du Bas-Saint-Laurent + La présence d'un policier de la Sûreté du Québec pour les aspects légaux

**LES INTERVENANTS, EDUCATEURS, PROFESSEURS, ETC.**

Vendredi 20 avril de 9 h à 12 h  
À la salle du conseil de ville de Causapsal

## Conférences gratuites

### Sommes-nous TROP branchés?

Travaillons en équipe, nous avons tous un rôle à jouer!

#### INTERVENANTS, EDUCATEURS, PROFESSEURS, ETC.

Milieus scolaires et de la santé, élus, garderies, communautaires, etc.

**27 avril au midi de 11h à 13h30**  
Repas fournis (boîte à lunch)  
À la salle communautaire d'Amqui

Venez rencontrer **M. Amnon Jacob Suissa**  
Ph.D. Professeur - Faculté des sciences humaines  
Ecole de travail social  
Université du Québec



**DANS LES DEUX CAS, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE AU 418-629-5001**

Numéro 270 → 28 mars 2018

19 avril  
**CLC**

21 avril  
**Grande Bambinerie d'Amqui = Zone Parents**

24 avril  
**CLC**

25 avril  
**Comité Saines habitudes de vie, alimentation et loisirs / Arts et cultures**

**ZONE parents**

Cliquez pour tous les détails et ne manquez pas cette occasion de rencontrer votre clientèle!

Déjà 5 partenaires d'inscrits!



## Soyez de la partie

**Calendrier thématique**

Sensibilisons la communauté matapédienne

Cliquez et ayez accès à tous les outils pour appliquer le thème des écrans dans votre travail au quotidien ce mois-ci!

**FAITES NOUS PARVENIR VOS BONS COUPS**

**avant le 27 avril à mlandry@csmm.qc.ca et faites partie du rayonnement la semaine prochaine!**

## SOUTIEN FINANCIER EN LOISIR ACTIF PROGRAMME 2018-2019



### OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PROGRAMME

- Accroître les possibilités d'être actif en créant ou en bonifiant des espaces propices à la pratique d'activités physiques et de plein air.
- Soutenir l'acquisition de matériel durable favorisant la pratique d'activités physiques.
- Créer une nouvelle activité, un nouveau projet ou un nouvel événement.
- Encourager la pratique régulière d'activités physiques et de plein air auprès de la population.
- Favoriser l'émergence de nouveaux clubs de plein air (formels ou informels) dans l'une des 10 disciplines reconnues par le MEES (énumérées dans la partie Évaluation des demandes).
- Développer des compétences de plein air auprès des jeunes et lutter contre le déficit nature de ceux-ci.
- Intégrer les personnes vivant avec un handicap.

### ADMISSIBILITÉ

- Pour que la demande de soutien financier soit admissible :
- Le projet doit se réaliser entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 nov. 2018.
- Le projet doit être conforme aux objectifs du programme.
- Le formulaire doit être reçu à l'URLS au plus tard le 18 mai.
- Une seule demande par organisme doit être transmise.

### ORGANISMES ADMISSIBLES

- Organismes à but non lucratif
- Municipalités, villes et MRC
- Coopératives
- CPE
- Organismes de personnes handicapées
- Établissements d'enseignement publics et privés

### DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Les projets d'immobilisation
- Les projets déjà subventionnés par le MEES (à l'exception du financement octroyé dans la mesure 15023 « À l'école, on bouge au cube »)
- Les activités régulières d'un organisme, d'une municipalité ou d'une institution scolaire
- Le fonctionnement et l'administration d'un organisme
- L'achat de nourriture
- Les prix de présence et articles promotionnels
- Les taxes

### DATES À RETENIR POUR UNE DEMANDE

- Toutes les demandes doivent être reçues à l'URLS au plus tard le 18 mai 2018.
- L'envoi des résultats sera fait au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2018.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Caroline Castonguay, Conseillère en loisir  
carolinecastonguay@urls-bsl.qc.ca / 418 723-5036 poste 222

### EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

- Achat de matériel durable : sportif de gymnase ou pour la cour d'école, sportif ou de plein air pour prêt gratuit à la population.
- Activité d'initiation aux activités physiques intérieures ou extérieures et aux activités de plein air : Frais reliés à l'animation et l'encadrement de l'activité, location d'équipement pour la tenue de l'activité, frais de transport pour se rendre à une activité.
- Aménagement d'espaces récréatifs extérieurs et de plein air : d'un sentier, accessibilité et signalisation de sentiers, aménagement d'une surface de jeu lignée dans la cour d'école, installation de buts permanents, aménagement d'accès à l'eau pour embarcations non motorisées, animation d'un parc.
- Activités de loisir actif pour les personnes handicapées : Organisation d'olympiades, de tourné ou toute autre activité structurante et achat de matériel adapté.

